

INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-ETIENNE-DU-BOIS

Edito

L'espoir d'une vie normale...

La crise sanitaire continue de rythmer notre quotidien. L'espoir d'un retour à une vie normale est cependant annoncé par nos dirigeants nationaux. Nous pouvons nous en réjouir. Il faut pourtant rester vigilants et continuer de respecter les gestes barrières en attendant que la vaccination soit plus avancée.

Comme vous pourrez le voir dans cette nouvelle édition de la « feuille de chêne », nos associations ont hâte de pouvoir redémarrer leurs activités. La municipalité a décidé de les aider en attribuant les mêmes subventions que par le passé. Je tiens à souligner le geste de certaines d'entre elles, qui ont décidé de ne pas solliciter de subventions cette année. Cela nous permettra de répondre aux besoins d'autres associations plus en difficulté.

En ce qui concerne les projets communaux, la viabilisation du Lotissement des Prés est terminée. Les maisons devraient commencer à se construire en septembre. Sur les 36 lots proposés à la vente, 34 sont réservés. Ce dynamisme nous permettra d'accueillir de nouvelles familles et pérenniser ainsi les services proposés aux Stéphanois.

Plusieurs autres projets verront le jour dans les semaines à venir :

- Des travaux de voirie sur la rue Beauséjour et la rue de la Mercerie.
- Le dépôt de permis de construire de l'agrandissement de l'EHPAD du Colombier en Octobre.
- Le diagnostic de la forge de la Tulévière par l'architecte Olivier Dugast
- Le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'église.
- La rénovation de l'ancienne supérette place de l'église.
- La livraison par Soliha de 3 logements dans l'ancien fournil rue Charette

Comme vous pouvez constater, le travail ne va pas manquer dans les prochains mois. Nous vous informerons au quotidien de l'évolution de ces projets par notre nouvelle application, "Ma Commune et Moi", que je vous invite à télécharger sur votre smartphone. Ce nouvel outil, nous permet de vulgariser tout type d'informations soit sur la vie municipale, l'enfance, la jeunesse ou les associations.

Je vous souhaite, à toute et tous, de passer de bons moments en famille pendant ces deux mois d'été et, à ceux qui le peuvent, de bonnes vacances.

Bonne lecture

Le Maire, Guy Airiau

 **Le dossier**



**PASSEPORT
DU CIVISME**

p. 12

Horaires de la mairie

Lundi et Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h - 12h30

Samedi : 9h - 12h

Fermeture tous les après-midis pendant les vacances scolaires



Mairie - 2, place de l'Église
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Tél. : 02 51 34 52 11

email : mairie.stetiennedubois@wanadoo.fr

www.stetiennedubois85.fr



Vie scolaire

L'école publique « Les Petits Papiers » a reçu le label **Génération Eco Responsable** en participant à un appel à projet de l'éducation nationale. Cet appel à projet consistait à s'engager dans le développement durable en réduisant ses déchets et en mettant l'accent sur le tri. Suite à plusieurs actions menées par les enseignants et les enfants, l'école a reçu ce label et un arbre à planter.

Jeudi 1^{er} avril, les classes de maternelles et de CP, des élus et 2 agents techniques se sont rassemblés pour planter cet arbre : un chêne liège. Michael, agent technique, a expliqué que le chêne liège faisait parti de la famille des persistants, à quoi il servait (bouchon de liège, panneau de liège comme dans l'école)... Les enfants ont pu poser des questions et participer à son arrosage. Ils ont soumis l'idée de venir lire des histoires au pied de l'arbre... Depuis, cet espace s'est bonifié de carrés de jardin où les enfants peuvent semer et voir pousser leurs plantations.

La commune a répondu à un appel à projet destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et primaires en milieu rural. Dès la validation de ce projet par l'éducation nationale, la commune a investi dans des tablettes et des ordinateurs pour l'école publique Les Petits Papiers. Les élèves apprennent à se familiariser à cet outil pédagogique sous la surveillance et les conseils des professeurs des écoles.





Conseil Municipal des Enfants

En raison de la crise sanitaire, les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont peu vus cette année, mais les quelques rencontres ou visioconférences ont été bénéfiques. Les enfants restent motivés et vont prolonger leur mandat d'un an suite à une décision du Conseil Municipal.

Quelques actions ont pu néanmoins être menées :

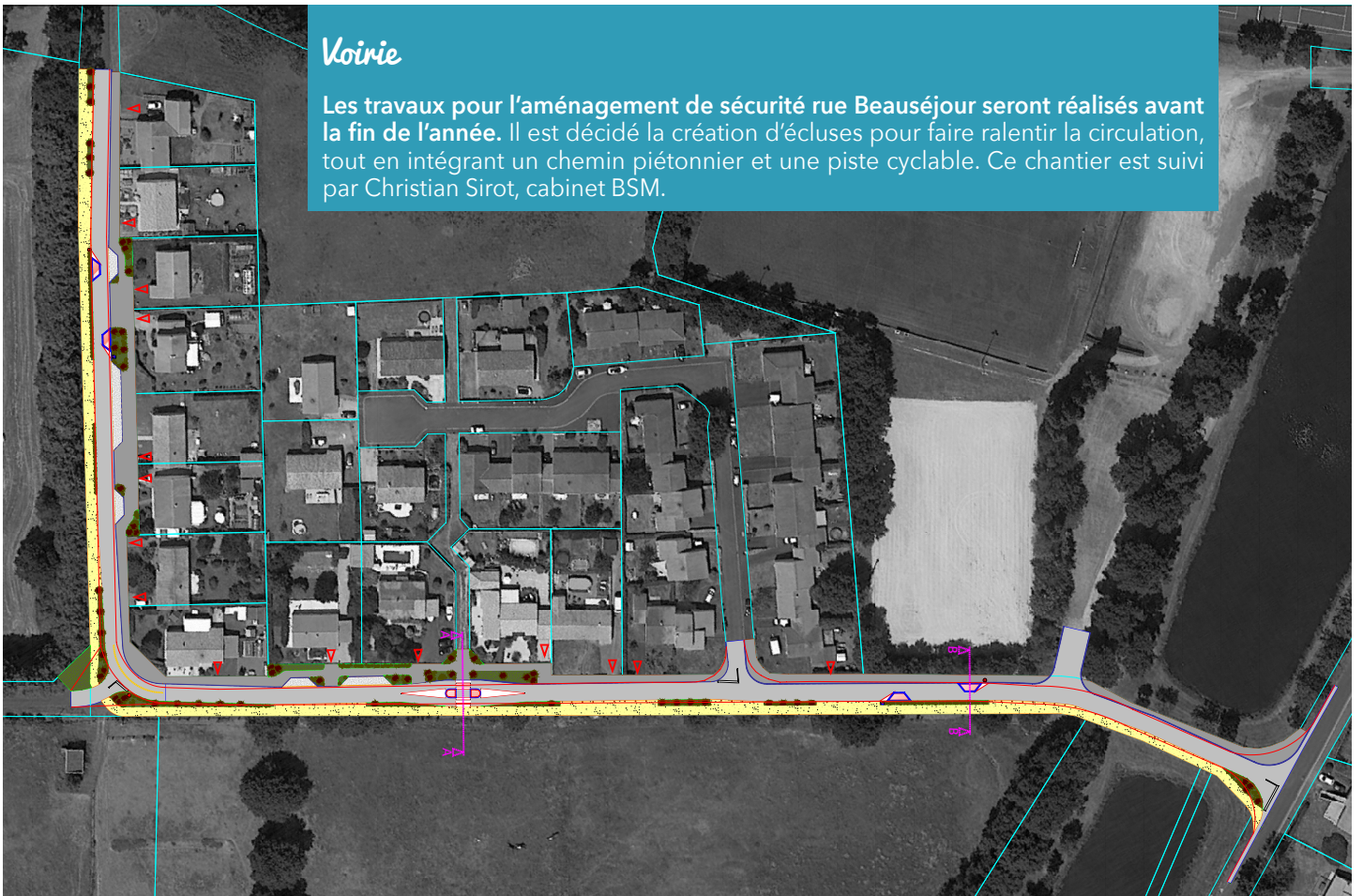
- Lors des fêtes de fin d'année, les jeunes élus ont décoré 193 sacs, sur le thème de Noël, qui ont servi à la distribution du goûter des aînés aux Stéphanois/es de plus de 72 ans. Les colis ont été distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les décorations ont bien été appréciées par les aînés.
- Avec la participation de Pierre Choblet, animateur, les enfants ont réalisé un parcours d'orientation photos. L'objectif est de faire découvrir la commune de Saint Etienne du Bois tout en s'amusant.

Pour terminer cette deuxième année de mandat, une réunion a été organisée en plein air. Les enfants ont pu tester le jeu de piste, partager un repas collaboratif et faire des jeux avant de pouvoir, dès septembre, retravailler sur des projets qui leur tiennent à cœur.



Voirie

Les travaux pour l'aménagement de sécurité rue Beauséjour seront réalisés avant la fin de l'année. Il est décidé la création d'écluses pour faire ralentir la circulation, tout en intégrant un chemin piétonnier et une piste cyclable. Ce chantier est suivi par Christian Sirot, cabinet BSM.





Camping La Petite Boulogne ***

Le camping municipal La Petite Boulogne*** a ouvert ses portes le 1^{er} mai dernier. Pour cette saison, nous avons fait le choix de travailler avec un nouveau tour opérateur : « Campings.com ». Les réservations pour l'été s'annoncent bonnes. Les deux saisonniers sont motivés et prêts à accueillir les touristes dans les meilleures conditions.

Ateliers seniors

Suite à la levée progressive des restrictions sanitaires, les activités ont pu reprendre depuis le 9 juin et d'autres reprendront dès le mois de septembre :

- La Sophrologie
- Les activités physiques SIEL BLEU
- Les cours informatiques (reprise en septembre)
- Les ateliers mémoire (reprise en septembre)



Tourisme

Un été déconfiné... enfin !

Cet été, la vie reprend ! L'office de tourisme offre à nouveau sur notre territoire de nombreuses activités. N'hésitez pas à consulter leur site ! Déjà, les journées du patrimoine de pays de juin dernier ont réouvert la saison culturelle et permis de belles rencontres.

Cet été, l'office de tourisme de Vie et Boulogne, propose deux visites du bourg de Saint Etienne du Bois, les 27 juillet et 24 août 2021. A travers les rues, venez découvrir l'histoire des maisons et des familles qui ont vécues en ces lieux. Le départ se fait à l'entrée du camping, vers 17 heures.

Du 15 juin au 30 août, Arthur Muller, qui a pris la suite de Pierre Martin comme forgeron, vous accueille le mardi après midi pour parler de son métier et vous faire découvrir la vieille forge de la Tulévrière.

Les 11 et 12 septembre 2021, comme à Saint Etienne du Bois en 2017, l'Artisterie, l'association d'Art du Pays de Palluau, organise des expositions dans les jardins du bourg de Grand Landes. D'autres activités sont proposées ! Deux journées dédiées aux Arts et à la culture !



Autres dates à retenir ! Celles des incontournables Journées Européennes du Patrimoine des 18 et 19 septembre 2021. Cette année, le thème est « Patrimoine pour tous ! » L'occasion de découvrir, ou de redécouvrir, le site de la Tulévrière, entre exposition, histoire, et artisanat !

JE VEUX MA BULLE D'AIR® !

RIEN DE PLUS FACILE !

1. Je téléphone, j'expose ma situation et on m'explique tout : comment ça marche, qui, quand, comment quelqu'un va pouvoir me relayer auprès de mon proche.
2. Un responsable vient à domicile, pour nous rencontrer moi et la personne que j'aide. Ensemble nous faisons l'évaluation complète de nos besoins.
3. L'intervention est alors mise en place. Elle sera assurée par un « relayeur », une personne professionnelle et de confiance, aux capacités et aux disponibilités adaptées.

CONTACTEZ-NOUS !

02 51 44 11 55

www.admr85.org

Association ADMR Aide aux Aidants
1 b Rue Monseigneur Gendreau, 85190 AIZENAY

www.repit-bulledair.fr

Un service opéré par : ADMR



AVEC BULLE D'AIR® RETROUVEZ LE TEMPS DE VIVRE

Bulle d'air®
Service de répit à domicile

un service proposé par :
santé
famille
retraite
services

Avec Bulle d'air®, prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche

L'essentiel & plus encore

Bulle d'air

L'association ADMR, Aide aux Aidants, a ouvert un nouveau service depuis mars 2020 : Bulle d'Air. Prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de vos proches !

Vie associative

En 2020, la commune de Saint Etienne du Bois, a obtenu le label « Double Cœur » auprès du Département de la Vendée pour son soutien et son accompagnement à ses associations.

Un budget de 2000 euros a alors été attribué à la commune pour notamment mettre en place des formations gratuites pour les bénévoles. La maison départementale des associations de Vendée (MDAV) propose un calendrier qui permet de couvrir différents thèmes. Nous conseillons à chaque association d'envoyer plusieurs personnes pour ces différents ateliers afin d'impliquer un maximum de bénévoles.

PLANNING

Module 1 | Les obligations réglementaires d'une association - Mardi 11 janvier 2022- De 18h30 à 20h30 - lieu à définir

Module 2 | Gérer au quotidien son association : la comptabilité associative -Mardi 1 février 2022- De 18h30 à 20h30 - lieu à définir

Module 3 | Le partenariat associatif & la recherche de financement -Mardi 22 février 2022- De 18h30 à 20h30 - lieu à définir

Module 4 | La communication d'une association - Mardi 15 mars 2022- De 18h30 à 20h30 - lieu à définir

Module 2 | Mobiliser, gérer et conduire une équipe de bénévoles -Mardi 5 avril 2022 - De 18h30 à 20h30 - lieu à définir

Association Sportive et de Détente Intercommunale (ASDI)

La commune de Saint Etienne du Bois s'est associée à 5 autres communes, Grand Landes, La Chapelle Palluau, Maché, Palluau et Saint Paul Mont Penit, pour créer une nouvelle association permettant de mutualiser et de développer l'animation sportive sur le territoire. Un animateur, Adrien Duchesne, a été recruté sur un mi-temps partagé entre les 6 communes par convention avec la commune de Saint Paul Mont Penit qui a souhaité porter ce service.



Cet animateur vient en soutien aux associations existantes et non pas en concurrence. Il propose des animations sportives et de détente pour tous les publics lors des temps scolaires ou en horaires décalés.

Après les moments difficiles que nous venons de vivre, Adrien propose de créer du lien social communal et intercommunal. Des marches, des concours, des jeux... seront organisés sur différentes communes et tourneront afin de découvrir le territoire.

Vous trouverez les informations sur le site de la commune, l'application «ma commune et moi», les affiches dans les commerces ou la presse.



Communauté de communes Vie et Boulogne

►► LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) La P'tite Escale, un espace de rencontres, d'échanges et de jeux

Partagez un moment privilégié avec votre(vos) enfant(s) et d'autres familles.

La P'tite Escale, Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant accueille gratuitement et sans inscription, des enfants de la naissance et jusqu'à l'anniversaire des 4 ans, accompagnés de parents ou adultes proches. Profitez d'un espace de jeux et d'éveil adapté pour vos enfants. Venez également échanger, partager vos questionnements et expériences avec d'autres parents et les deux professionnelles accueillantes. Le LAEP favorise le lien social, la relation parent-enfant et soutient la parentalité dans un cadre bienveillant et confidentiel.

Le LAEP assure une itinérance sur 5 communes du territoire Vie et Boulogne depuis le 1^{er} octobre 2019, de 9h30 à 12h :

- Bellevigny le mardi
- Maché le mercredi des semaines impaires
- Saint Etienne du Bois le mercredi des semaines paires
- Le Poiré sur Vie le jeudi
- Aizenay le samedi

Chacun est libre de venir, sur le lieu de son choix, à l'heure qui lui convient et de rester le temps qu'il souhaite. Plus d'une centaine de familles venant de tout le territoire de Vie et Boulogne ont fréquenté le service en 2020. Compte tenu du contexte sanitaire depuis mars 2020, la P'tite Escale s'adapte à l'évolution de la situation dans le respect des protocoles nationaux (groupes réduits, inscription préalable...). Malgré tout, les lieux sont toujours bien fréquentés et de nouvelles familles découvrent régulièrement le service.

A partir du 25 Août, La P'tite Escale devrait rouvrir sur tous les sites. Toutes les informations sont mises à jour sur le site de la Communauté de Communes Vie et Boulogne (onglet petite enfance, enfance et jeunesse). Par ailleurs, la P'tite Escale publie régulièrement sur la page Facebook de la CCVB (informations sur le service et diverses ressources pour nourrir le lien parent-enfant et soutenir la parentalité).

La P'tite Escale

laptiteescale@vieetboulogne.fr - 06 17 64 85 29

►► RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. C'est un lieu neutre d'information et d'écoute mais aussi un lieu d'éveil.

À la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?



Le RAM, vous propose :

- Une information sur les modes d'accueil existants sur votre territoire (accueil collectif ou individuel)
- La liste des assistant(e)s maternel(le)s de votre commune ainsi que leurs disponibilités
- Un accompagnement dans vos démarches de parents employeurs (contrat, mensualisation, pajemploi,...)
- Une information sur le métier d'assistant(e) maternel(le), statut, droits et obligations.

Le RAM, c'est aussi :

- Une équipe à l'écoute des professionnels et des parents tout au long de l'accueil du jeune enfant.
- Un espace ressource, de rencontres et d'échanges pour les professionnels.
- Des matinées d'éveil, des bébés lecteurs, des matinées motricité, des séances d'éveil musical et de psychomotricité avec les enfants et leur assistant(e) maternel(le).

Le RAM - ram@vieetboulogne.fr - 02 51 31 93 18 chaque après-midi (sauf jeudi), de 13h30 à 17h15



» À LA DÉCOUVERTE DE VIE ET BOULOGNE !

L'équipe de l'Office de Tourisme vous a concocté un programme estival qui vous emmènera au cœur du territoire à la rencontre de ses habitants, au détour de ses ruelles ou au travers d'activités ludiques. Soyez curieux et suivez l'actualité de l'Office de Tourisme pour ne rien louper !

En juillet et août, apprenez-en plus sur Vie et Boulogne.

Chaque mardi à 10h30, des visites des villages de Saint-Paul-Mont-Penit, Palluau, Saint Etienne du Bois et Apremont sont organisées. Accompagnez d'un guide, partez à la découverte de ses communes, de leur histoire et de leur patrimoine.

Les mercredis à 10h30 et à 14h, les aventuriers sont à l'honneur avec des chasses au trésor ! En famille, partez à la recherche d'indices, résolvez des énigmes pour trouver le code secret ! Une activité ludique pour visiter le territoire et apprécier le charme de ces villages.

Mais quoi de mieux pour connaître un territoire que d'échanger avec ses producteurs, ses artisans, ses locaux... ? Les jeudis à 10h, vous êtes invités à venir rencontrer les habitants qui vous montreront leur commune avec leur propre regard...

Qu'elles soient gratuites ou payantes, toutes les animations sont sur inscription
www.tourisme-vie-et-boulogne.fr/reservations

Tout savoir sur l'actualité touristique du territoire : www.tourisme-vie-et-boulogne.fr

  #tourismevieetboulogne

Vous trouverez ci-après un extrait des procès-verbaux des conseils municipaux de novembre 2020 à avril 2021. Ces derniers sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Commune :

www.stetiennedubois85.fr



la vie
municipale

Mardi 3 novembre 2020

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine, VIDAL Marie
ABSENT ET EXCUSÉ : CHARRIER Laurent donne pouvoir à COULON-FEBVRE Catherine

Le conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à l'assassinat de Samuel PATY

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal Mandat 2020-2026

Obligatoire pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants, le règlement intérieur du conseil municipal a été adopté, à l'unanimité, pour la durée du mandat 2020-2026. Ce document retrace les modalités de fonctionnement du conseil mais également les moyens mis à dispositions des élus municipaux.

Redevance Assainissement : vote des tarifs 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir la redevance d'assainissement comme suit :

- Abonnement : 32 € HT
- Prix au m³ (de 0 à 40 m³) : 1,03 €
- Prix au m³ (plus de 40 m³) : 1,03 €

Taxe d'aménagement - Modification du taux

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter le taux à 2.50% pour la taxe d'aménagement sur le territoire communal, non classé en zone à vocation économique communautaire, dans le plan local d'urbanisme.

Vente de l'Ancienne Boulangerie, Rue Charette

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'acter le Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente de la propriété immobilière sise au n° 4, rue du Général Charette, moyennant le prix de 20 000 euros, prix net vendeur.

SyDEV : convention pour la maintenance de l'Eclairage Public 2021

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de la convention n° 2020.ECL.0459, présentée par le SyDEV et

relative aux travaux de rénovation programmée et visites de maintenances de l'éclairage public pour 2021. La participation communale qui s'élève à 1 500 € sera prévue au budget 2021.

Approbation du rapport de la CLECT du 21 septembre 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) établi le 21 septembre 2020, pour évaluer les charges transférées, dans le cadre du transfert à la communauté de communes Vie et Boulogne, du Château renaissance et de la base de loisirs d'Apremont.

Jeudi 17 décembre 2020

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, CHARRIER Laurent, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, NEAULEAU Franck, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine.

ABSENTS ET EXCUSÉS : CAILLAUD Brigitte donne pouvoir à COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, PENISSON Landry, VIDAL Marie

Tarifs Salle Beauséjour 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs pour la Salle Beauséjour pour l'année 2021. Les tarifs sont consultables sur notre site internet : www.stetiennedubois85.fr

Tarifs Camping « La Petite Boulogne » 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs pour le camping municipal « La Petite Boulogne » pour l'année 2021. Les tarifs sont consultables sur notre site internet : www.stetiennedubois85.fr

Tarifs 2021 Concessions cimetièrè

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif 2020 des concessions cimetièrè pour l'année 2021.

Concession pour 50 ans : 85 € le m² soit 170€ la concession
Concession pour 30 ans : 50 € le m² soit 100€ la concession

Site cinèraire :

- Dispersion des cendres : 30 €
- Tarif caverne : 400 € auquel s'ajoute le prix de la concession.
- Concession caverne 15 ans : 50 €
- Concession caverne 30 ans : 100 €

Tarif pour l'utilisation de la salle APS par l'Association Stéphanoise Sports et Loisirs (ASSL)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer, pour l'association « ASSL », une participation annuelle forfaitaire pour l'utilisation de la Salle APS, situé Rue Clemenceau à 4700€ pour l'année 2021

Amicale des Sapeurs-Pompiers - Demande de subvention exceptionnelle

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 845€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Etienne du Bois, pour financer, en partie, une campagne publicitaire destinée au recrutement de sapeurs-pompiers.

Désaffectation et vente de délaissés communaux aux lieux-dits La Tulévrière, Les Embardières et les Emèrillères

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 septembre au 12 octobre 2020 inclus et après avis favorable avec réserves du commissaire enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité, désaffecte du domaine public les délaissés communaux suivants :

Décisions d'exécution des marchés

- Acquisition de mâts de pavèisement auprès de la société VARINARD (84110 VAISON LA ROMAINE) pour un montant de 1 526€ HT.
- Fabrication et pose d'un abribus par l'entreprise FPMC (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS) pour un montant de 3 000€ HT.
- Travaux de menuiserie extérieure à l'EHPAD Le Colombier réalisés par l'entreprise COULON-FEBVRE (85670 PALLUAU) pour un montant de 2 482€ HT.
- Fourniture et pose de volets roulants pour la salle de sieste de l'accueil de loisirs par l'entreprise GM Menuiserie (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS) pour un montant de 1 977€ HT.

- au village de la Tulévrière : délaissé situé entre les parcelles ZH 155 et ZH 156 et un terrain supportant le auvent du garage construit sur la parcelle ZH 156, d'une surface d'environ 25 m².

- au village des Embardières : délaissé situé le long des parcelles cadastrées AC 198, AC 201 et AC 230, d'une surface d'environ 160 m², sous réserve qu'un droit de passage soit notifié sur l'acte notarié.

- au village des Emèrillères : délaissé situé le long des parcelles cadastrées ZN 110 et ZN 111, d'une surface d'environ 150 m², sous réserve qu'un droit de passage soit notifié sur l'acte notarié, permettant aux propriétaires de la parcelle ZN 113 d'accéder à leur parcelle par la parcelle ZN 112.

Le conseil municipal accepte la vente de ces délaissés, au prix de 5€ le m² et dit que les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquèreurs.

Convention d'occupation précaire pour un local dit « Séchoir » à la Tulévrière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rédiger une convention d'occupation précaire, pour une durée de 23 mois à compter du 1er janvier 2021. Il ajoute que l'occupant bénéficiera d'une mise à disposition gratuite du local dit « séchoir », situé 7 La Tulévrière. L'occupant prendra à sa charge la consommation d'eau, d'électricité, la pose et la vérification annuelle des extincteurs. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire, à usage exclusivement professionnel à intervenir.

Décisions d'exécution des marchés

- Réalisation d'un relevé topographique aux Embardières, par la société AC3M TOPO (44310 SAINT COLOMBAN) pour un montant de 1 090€ HT.
- Mission de coordination, de sécurité et conformité du lotissement des prés, réalisée par SOA (85800 LE FENOULLER) pour un montant de 1 199.68€ HT.
- Étude énergétique pour la rénovation d'un local commercial et d'un logement communal, confiée à ICSO (85300 CHALLANS) pour un montant de 1 250€ HT.
- Maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la traverse du hameau des Embardières et de la rue Beauséjour confiée à BSM (85180 LES SABLES D'OLONNE) pour un montant de 6 900€ HT.

Mardi 19 janvier 2021

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine, VIDAL Marie

ABSENTS ET EXCUSÉS : COULON-FEBVRE Catherine donne pouvoir à AIRIAU Guy, CHARRIER Laurent

Local et habitation 11 et 11 bis Place de l'Église - Contrat de maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal décide de retenir pour la maîtrise d'œuvre des travaux (du local et du locatif situés 11 et 11 bis place de l'Église) la proposition de l'architecte Cyril HAMELIN pour un montant de 22 900€ HT. Les travaux concernent la transformation du local de l'ancienne supérette en locaux professionnels et des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment incluant donc le locatif situé à l'étage.

Animations jeunesse 10-17 ans : renouvellement de la convention pour la mise en place d'un service unifié

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au renouvellement de la convention. Il charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir avec les communes d'Apremont, Beaufou, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, Maché, Palluau et Saint Paul Mont Penit pour la mise en place d'un service unifié « Création,

gestion, animation et développement des accueils de loisirs sans hébergement ou accueil jeunes pour les 10/17 ans », pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2021.

Syndicat pour la gestion en tant qu'organisateur secondaire du transport scolaire vers les établissements scolaires d'Aizenay - Désignation des représentants de la Commune

Al'unanimité le conseil municipal désigne les représentants de la Commune comme suit :

Délégué titulaire : Madame Angélique AKRACH

Délégué suppléant : Monsieur Guy AIRIAU

Décisions d'exécution des marchés

- Installation d'un nouveau mode de chauffage dans la petite salle Beauséjour, par dalles rayonnantes, par l'entreprise MONTASSIER Julien (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS) pour un montant de 5 305.90€ HT.

Mardi 16 février 2021

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine, VIDAL Marie

ABSENTS ET EXCUSÉS : CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, CHARRIER Laurent, PENISSON Landry donne pouvoir à COULON-FEBVRE Catherine

Taxe foncière sur les propriétés non bâties - Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne plus accorder le dégrèvement de 50% de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs à compter du 1er janvier 2022. Les jeunes agriculteurs continueront de bénéficier du dégrèvement de droit de 50% appliqué par l'Etat.

Renouvellement de la convention pour la participation financière des communes de Palluau, la Chapelle-Palluau, Saint Paul Mont Penit, Grand'Landes au fonctionnement de l'accueil de loisirs et du péricentre « Les Pitchounes » de Saint Etienne du Bois

Après avoir délibéré, le conseil municipal, considérant que le service « accueil de loisirs » apporte une réelle réponse aux besoins des familles et qu'il doit continuer à fonctionner, sans interruption, à l'unanimité, accepte de conserver la compétence « accueil de loisirs » et de continuer la gestion de l'accueil de loisirs « Les Pitchounes ». Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ensemble des communes concernées, pour une durée de 3 ans et 4 mois, à compter du 1er septembre 2020.

Convention pour la participation financière des communes de Palluau, La Chapelle-Palluau, Saint Etienne du Bois, Grand'Landes, Maché et Saint Paul Mont Penit, au fonctionnement du service « Animations sportives et de détente intercommunales »

Après avoir délibéré, le conseil municipal, accepte les termes de la convention pour la participation financière des communes de Palluau, La Chapelle-Palluau, Saint Etienne du Bois, Grand'Landes, Maché et Saint Paul Mont Penit, au fonctionnement du service « Animations sportives et de détente intercommunales ». Les élus souhaitent développer un service mutualisé auprès de leur population, d'animations sportives et de détente. Il sera assuré alternativement sur chaque commune, afin de favoriser les liens entre les habitants de ces territoires. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ensemble des communes concernées, pour la période du 1er mars 2021 au 31 décembre 2021. Mme Catherine COULON-FEBVRE est désignée déléguée titulaire et Mme Brigitte CAILLAUD, déléguée suppléante.

Local commercial et locatif 11 et 11 bis Place de l'Église : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local « Rénovation thermique »

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter une subvention à hauteur de 50%, au titre du DSIL pour les travaux de rénovation énergétique du local commercial et du locatif, 11 et 11 bis place de l'Église. Les travaux sont estimés à 223 000€ HT.

Convention de mise à disposition au profit de la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, du droit de pêche sur le plan d'eau communal

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les termes de la convention pour la mise à disposition des étangs communaux à la fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Cette convention est signée pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Approbation du projet de zonage d'assainissement des eaux usées

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'élaboration du PLUi-H, dont l'approbation est prévue le 22 février 2021 nécessite la révision des plans de zonage d'assainissement des eaux usées des communes. Un bureau d'études, SICAA ETUDES, a été missionné afin de réaliser une révision du zonage d'assainissement des eaux usées. Cette mission

comprend également la demande d'examen au cas par cas conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et le décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement.

Après validation du zonage par le Conseil municipal en date du 11/02/2020, le projet a été soumis à enquête publique du 17 août au 21 septembre 2020. A la suite, la Commission d'enquête a donné un avis favorable au projet.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de zonage d'assainissement présenté. Il sera annexé au PLUi-H.

Décisions d'exécution des marchés

Fourniture d'un panneau mémorial pour l'espace « Jacqueline ROY » par Arthhur MULLER (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS) pour un montant de 1 968€ HT.

Mardi 23 mars 2021

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, CAILLAUD Brigitte, CHARRIER Laurent, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard

ABSENTS ET EXCUSÉS : BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, ROUSSEAU Claude donne pouvoir à RAUTUREAU Freddy, VIAUD Séverine donne pouvoir à AMIAUD Julien, VIDAL Marie donne pouvoir à COULON-FEBVRE Catherine

Vote des taux d'imposition

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide de fixer les taxes pour 2021 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,64 %

Contrat d'association avec l'école privée « Notre Dame du Sacré Cœur » : Forfait communal 2021

Monsieur le Maire indique que le montant du forfait communal versé pour l'année N par la Commune de Saint Etienne du Bois doit être égal au coût de l'élève inscrit à l'école publique, en maternelle et élémentaire (année N-1) multiplié par le nombre d'élèves de l'école Notre Dame du Sacré Cœur, inscrits le jour de la rentrée. Considérant que le coût moyen constaté par élève à l'école publique pour l'année 2020 est de 701.52 € et que le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2020/2021 à l'école privée est de 109 élèves. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du forfait communal versé à l'école privée, pour l'année 2021, à 76 465.68 €.

École publique « Les Petits Papiers » : participation des autres communes aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes dont les enfants fréquentent l'école publique de Saint Etienne du Bois, participent aux frais de fonctionnement de l'école. Pour l'année 2020, les frais de fonctionnement par élève à l'école publique s'élèvent à 701.52 €. A l'unanimité, le conseil municipal décide de demander une contribution à la commune de Palluau de 701.52 € (1 élève).

Église : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle - Préservation du patrimoine - Modification du plan de financement

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite, pour les

travaux de restauration de l'Église (Phase n°1) estimés à 359 800 € HT, un financement dans le cadre de la DSIL exceptionnelle, à hauteur de 75 756.44€.

Église : Appel à projet du Département pour la restauration des édifices religieux 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de se porter candidate à l'appel à projet du Département : « Restauration des édifices religieux 2021 », pour les travaux de restauration de l'Église, estimés à 1 007 500€HT. Aide financière attendue 302 250€ soit 30%.

Plan de relance 2021 Département

Le conseil municipal sollicite, pour les travaux d'amélioration des équipements sportifs (sols des terrains de tennis) et l'aménagement sécurité des voies des dessertes de ces équipements, un financement dans le cadre du Plan de Relance du Département de la Vendée, pour l'année 2021 à hauteur de 35 170.24 €.

Demande de subventions auprès de la Région au titre de la rénovation des édifices religieux non protégés

A l'unanimité, le conseil municipal décide de déposer 3 demandes de subventions auprès de la Région, pour les travaux de restauration de l'Église estimés à 1 107 500€ HT. Chacune des 3 phases de travaux pourra se voir allouer une subvention maximale de 100 000€.

Demande de subvention auprès de la Région au titre du soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet de rénovation énergétique d'un local commercial, situé au 11 place de l'Église. Il sollicite une subvention auprès de la Région, au titre du soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics, de 50€/m². La subvention sollicitée est donc de 6 500€.

Plan de relance 2021 Région

Le conseil municipal adopte les travaux relatifs à l'amélioration des équipements sportifs et aux aménagements de sécurité nécessaires sur une des voies d'accès à ceux-ci. Ces travaux ont pour vocation d'améliorer les équipements sportifs existant, en projetant la réfection des sols des 2 courts de tennis et de sécuriser la circulation des piétons et notamment, des enfants qui se rendent à ces équipements sportifs. Pour cela, des aménagements visent à ralentir la vitesse des véhicules et redonner leur place aux piétons, Rue Beauséjour. Cette voie permettra d'accéder à terme à un autre projet du mandat, la réalisation d'un complexe sportif.

Le montant estimé des travaux est de 335 500€ HT, la subvention attendue serait de 67 100€.

Amélioration des équipements sportifs et aménagement de sécurité des voies de desserte : demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police, année 2021

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

sollicite une subvention au titre de la « Répartition du Produit des amendes de police », pour l'année 2021, à hauteur de 10 000€

Délégation au Maire du Droit de Prémption Urbain

Le conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer au Maire, pour la durée du mandat, le pouvoir « d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ».

L'exercice de ce droit de préemption urbain porte sur les zones classées par les documents d'urbanisme zones urbaines (U) et à urbaniser (AU), à l'exception des zones classées à vocation économique (UE) et (1AUe).

Monsieur le Maire devra rapporter lors de chaque conseil municipal les décisions prises en vertu de cette délégation.

Mardi 20 avril 2021

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHARRIER Laurent, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine,

ABSENTE ET EXCUSÉE : AUCOIN Emmanuelle donne pouvoir à CAILLAUD Brigitte, VIDAL Marie

Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un distributeur automatique de produits alimentaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'occupation du domaine public, à intervenir avec la Société « Aux mille et une saveurs » pour la pose d'un distributeur à pizzas, Rue Clemenceau, devant la Salle Beauséjour.

La convention est signée pour 3 ans, à compter du 1^{er} mai 2021, renouvelable par tacite reconduction sur la même période. En contrepartie de l'autorisation d'installer et d'exploiter le distributeur, le gérant de la société « Aux mille et une saveurs » s'engage à verser mensuellement à la Commune une redevance d'occupation du domaine public correspondant à 100€ (charges comprises)

Fixation du prix de vente des 6 nouveaux terrains dans le lotissement des Prés

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de vendre les lots au prix de 66€ TTC le m²;

Lot	Surface m ²	Prix HT	TVA/marge	Prix TTC	Prix au m ²
DP1	449	25 443.03 €	4 190.97 €	29 634 €	66.00 €
DP2	402	22 779.73 €	3 752.27 €	26 532 €	66.00 €
DP3	409	23 176.39 €	3 817.61 €	26 994 €	66.00 €
DP5	444	25 159.70 €	4 144.30 €	29 304 €	66.00 €
DP6	424	24 026.38 €	3 957.62 €	27 984 €	66.00 €
DP7	354	20 059.76 €	3 304.24 €	23 364 €	66.00 €

Conseil Municipal des Enfants - Avenant au règlement intérieur - Prolongation du mandat 2019-2021

La commission « Jeunesse » qui s'est réunie le 12 mars 2021, propose au vu du contexte sanitaire, de prolonger le mandat 2019-2021, d'un an. Les prochaines élections du Conseil Municipal des Enfants se tiendront en 2022.

Service administratif - Création d'un contrat à durée déterminée (CDD)

A l'unanimité, le conseil municipal, décide de créer un Contrat à Durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activité, pour le poste d'accueil de la mairie, à hauteur de 730h, à compter du 03/05/2021, pour 1 an.

PASSEPORT DU CIVISME

La commune de Saint Etienne du Bois a rejoint l'association des maires pour le civisme en octobre 2020 pour mettre en place son premier passeport du civisme.

L'objectif du Passeport est de forger la citoyenneté par l'implication dans la vie locale, de proposer un parcours basé sur les devoirs plus que sur les droits, et de favoriser l'engagement individuel. Ces actions se sont déroulées tout au long de l'année scolaire avec la complicité des professeurs des écoles et adaptées aux mesures sanitaires.

11 actions ont été préparées et menées par les ambassadeurs pour les élèves de CM2 des deux écoles de la commune :



Pour aimer la France, aimer sa commune :

Les Ambassadeurs : Pascal Bandry, professeur à l'école Les Petits Papiers, et Méline Besseau, professeur à l'école Notre Dame du Sacré Cœur.

Les élèves ont répondu à un quizz sur la mairie, le conseil municipal, le département, la région, le traité de Rome en 1957...

Pour le devoir de mémoire :

Les Ambassadeurs : Laurent Charrier, historien et conseiller délégué, Bertrand Parrenin, militaire de carrière en retraite et Bernard Coulon- Febvre, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC)

Action Collective : Le mardi 11 mai, les CM2 ont participé sur le temps scolaire, à la cérémonie du 8 mai au monument aux morts, accompagnés de M. le Maire, Guy Airiau, du président de l'UNC, Bernard Coulon-Febvre et de deux porteurs de drapeaux. La cérémonie a commencé par une distribution de bleuets avec l'explication du symbole. Des précisions ont été données sur le monument aux morts : sa date et les raisons de sa création, la signification des noms inscrits sur les plaques de marbre. La lecture du message du ministre par M. le Maire, le dépôt d'une gerbe ont suivi et tous ont chanté la Marseillaise.



Action individuelle : Les élèves ont préparé des questions en vue d'une rencontre, dans chaque école, avec les 3 ambassadeurs.

Différents thèmes abordés : Les médailles et décorations, le métier et la vie d'un militaire, l'engagement, les mines, la Résistance, le rôle de l'UNC...

Les enfants, ravis, souhaitent renouveler et approfondir cette expérience. Rendez-vous pris !



Pour prendre soin de ses aînés :

Les ambassadrices : Nadège Guilloneau, animatrice à la résidence Le Colombier, et Caroline Charrier, conseillère municipale.

Action Collective : Chaque élève a réalisé une carte de vœux personnalisée avec un petit message pour un ou deux résidents de l'EHPAD. Chaque résident a eu la surprise de voir qu'un enfant avait pensé à eux et ils ont aussi pris leur plume pour répondre à leur correspondant.

Action individuelle : La créativité est au rendez vous. Chacun doit imaginer à quoi pourrait ressembler son EPHAD de l'avenir, ce qu'il aimerait y trouver, y faire... sous forme de dessin, de collage, de mots... De quoi inspirer les ambassadrices pour la modernisation prochaine de la résidence !

Pour préserver son environnement

Les ambassadeurs : Emmanuel Aucoin, Freddy Rautureau et Bernard Rocher, conseillers municipaux



Action individuelle : Chaque enfant a reçu un herbier à compléter avec les essences d'arbres que l'on trouve sur la commune. Ils devront trouver celles listées dans l'herbier, récolter, faire sécher, coller et le compléter. Un bon moyen pour mieux observer ce qui nous entoure.

Action Collective : 180 arbres et arbustes ont été plantés par toutes ces petites mains, encadrées par des bénévoles de la société de chasse, par les ambassadeurs et les agents techniques. Cela a permis de réhabiliter une zone humide à proximité de l'aire de jeux des Aubépines.



Pour découvrir son patrimoine :

Les ambassadeurs : Pascale Parrenin-Chauchis, et Laurent Charrier, élus à la commission culture

Action individuelle : Les élèves se sont improvisés « photographes et petits reporters » pour rechercher le patrimoine qui les entoure. Leurs photos ont été collées sur une carte de la commune de Saint Etienne du Bois à l'endroit précis où elles ont été prises.

Un échange a pu avoir lieu sur l'histoire de ces lieux avec les ambassadeurs.

Action Collective : Le 25 juin, dans le cadre des journées du patrimoine « Pays et des Moulins », les enfants ont visité le village de la Tulévrière afin de découvrir ce lieu atypique et faire la rencontre de notre forgeron installé dans la vieille forge Martin.

L'histoire de ce lieu transporte les enfants au temps des Guerres de Vendée.

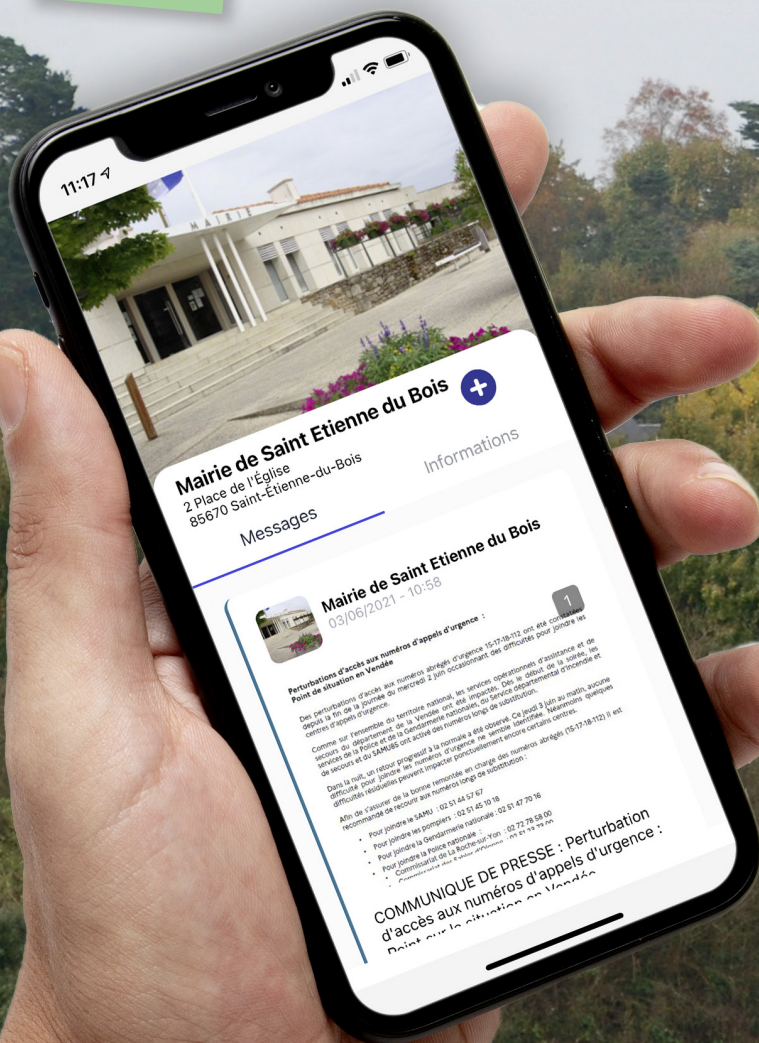
Pour se protéger et porter secours :


Les ambassadeurs : Séverine Viaud, sapeur pompier volontaire, et Julien Amiaud, responsable de l'antenne Protection Civile.

Action individuelle : Inauguration du nouveau bâtiment pour la protection civile en septembre.

Action Collective : En venant visiter le centre de secours et la protection civile, les volontaires et les bénévoles initieront les enfants aux premiers gestes d'urgence, à passer l'appel de secours, utiliser les lances incendies et partager tout cela avec les jeunes sapeurs-pompiers.


Vivre à
Saint Etienne
du Bois




 MA COMMUNE & MOI

APPLICATION « MA COMMUNE ET MOI »
Toutes les informations pratiques de Saint Etienne du Bois sur votre téléphone.

Téléchargez gratuitement l'application mobile « Ma Commune et Moi » !

 Disponible sur Google Play

 Disponible sur l'App Store

Déjà 160 téléchargements en 2 mois

Infos Mairie

URBANISME

Le PLUi-H devient exécutoire. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Vie et Boulogne définit les règles d'usage du sol sur les parcelles publiques ou privées, sur les 15 communes du territoire, depuis le 23 mars 2021.

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ? Consultez les documents du PLUi-H en suivant ce lien : <https://www.vie-et-boulogne.fr/vivre-ici/urbanisme-habitat/pluih/>

MAISON MÉDICALE

A compter d'août 2021, un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) viendra compléter l'équipe médicale. Philippe Praud dispose d'une expérience de 15 années comme infirmier. Depuis 2 ans, il a pu suivre une formation de Master à la faculté de médecine d'Angers, mention pathologies chroniques. Cet infirmier spécialisé va pouvoir accompagner les patients chroniques dans leur parcours de soins. Il assurera ses fonctions en lien étroit avec votre médecin traitant. Il va pouvoir faciliter l'accès aux soins et fluidifier le parcours des patients. Il sera autorisé à prescrire des renouvellements d'ordonnances, des examens complémentaires mais aussi à réaliser des actions d'orientation, de prévention et de dépistage au service des patients.



NOUVELLES ENTREPRISES

Nouvelles entreprises

Vivre à
Saint Etienne
du Bois

Histoire d'un soin



Nouvelle auto-entrepreneuse dans le domaine de l'esthétique, Laura Missonnier se déplace à votre domicile pour prendre soin de vous : épilations, soins du visage et soins du corps.

Offrez-vous un moment de plaisir et de bien-être, détente absolue au rendez-vous.

Actuellement offre de parrainage, pour plus d'information n'hésitez pas à la contacter.

Laura Missonnier
20 rue des Tilleuls
85670 Saint Étienne du bois
Tél : 06 73 25 42 73

Bio Truck

BIO TRUCK est une entreprise stéphanoise de livraison à domicile de fruits, de légumes et de produits d'épicerie bio.

BIO TRUCK favorise les circuits courts et les produits de saison sans exclure les fruits et légumes exotiques. Quand les bananiers vendéens donneront des fruits, il n'y aura plus d'avion ou de bateau avant BIO TRUCK.

Le projet est né de l'envie de créer du lien, de la proximité et de promouvoir de bons produits locaux, de préférence.

Pour commander, rendez-vous sur www.bio-truck.fr. Vous choisissez ce qui vous fait envie, sans engagement, ni abonnement.

Un besoin en particulier ou envie de commander en direct ? téléphonez au 07 80 61 51 16 ou écrivez à eric@bio-truck.fr



Orève de cuir



Véronique est créatrice de sacs et d'accessoires en cuir sur mesure.

Sa spécialité ? Partir des idées du client pour construire le sac de ses rêves en choisissant le cuir, le tissu, la déco... Elle propose également des ceintures sur mesure, des porte-monnaie, des boucles d'oreilles, des trousseaux... Chaque modèle est unique !

N'hésitez pas à consulter son site internet

www.orev-de-cuir.com

Orève de cuir - Véronique FORRE

06 30 04 40 70 - Orev-de-cuir@hotmail.com

J.E Guêpes et Frelons

Depuis février 2021, Jérémy Eccloo a créé sa micro-entreprise de destruction de nuisibles.

Il s'occupe :

- Des rongeurs
- Des chenilles processionnaires
- Des frêlons/guêpes ainsi que la récupération d'essaim d'abeilles



J.E Guêpes & Frelons

Intervention rapide 7j/7

Dératisation
Désinsectisation

j.e.frelon85@gmail.com

06.27.62.67.47

J.e.frelon

- Des blattes/cafards/puces/punaises de lit.
Il est disponible 7j/7 de 9h à 21h sur toute la Vendée ainsi que la Loire-Atlantique.



LES PETITS (3 à 6 ans)

L'accueil de loisirs les Pitchounes toujours à fond !

Sur le site de Saint Etienne du Bois, les enfants de 3 à 6 ans ont commencé l'année 2021 en douceur, en découvrant de nouvelles histoires et de beaux livres... Puis, ils ont enchaîné sur le thème rigolo du cirque pendant les vacances d'hiver. Et là, attention ! Les clowns « Bidule » en ont fait voir de toutes les couleurs aux apprentis acrobates : deux journées de cirque avec slake line, balles, cerceaux et foulards de jonglage, parcours d'acrobatie et trampoline, gâteau en tête de clown, danse autour de l'EPHAD, bricolage d'un clown confetti... Pour finir en beauté avec le spectacle de Bidouillette le dernier jour ! Que de rires pendant ces deux semaines !



LES GRANDS (6 à 12 ans)

Sur cette belle lancée, les enfants ont continué sur les mercredis avec « l'art de faire du sport » pour découvrir de nouveaux sports ou montrer leurs belles compétences sportives.

Du côté de Palluau, les enfants de 6 à 12 ans ont débuté l'année en partant à la découverte des différents moyens de communication. Des temps forts ont marqué ce thème. En effet, les enfants ont pu se mettre dans la peau d'un/e animateur/rice radio avec du matériel de professionnel emprunté à l'espace jeunesse. Pour la première fois à l'accueil de loisirs, les enfants ont pu manipuler les ordinateurs et créer des étiquettes avec leur prénom. La journée qui a clôturé le thème, était surtout axée sur la prévention internet afin de ne pas tomber dans les pièges des fake news. Ce thème fut enrichissant et novateur pour les enfants mais aussi pour l'équipe d'animation.

Pour les vacances d'hiver, nous avons fait entrer le soleil dans l'accueil de loisirs en organisant la tournée des carnivals. Venise, Rio et Dunkerque étaient à l'honneur. Nos carnavaliers en herbe ont pu découvrir les plaisirs de la fête avec les déguisements, la création de masques vénitiens, la cuisine et la musique avec une découverte instrumentale. Le tout fut accompagné de sculptures sur ballon et de confettis. La fête était au rendez-vous tous les jours, ce qui a permis de mettre un peu de légèreté dans le quotidien de tous.

L'équipe des Pitchounes, toujours pleine d'envie et d'imagination, vous propose cet été :

- Pour les enfants de 3 à 6 ans (site de Saint Etienne du Bois) de monter à bord de leur paquebot pour une croisière à la découverte d'un monde plein d'imaginaire.
- Pour les enfants de 6 à 12 ans (site de Palluau) de devenir Vernien en explorant l'univers extraordinaire de Jules Verne.

Nous avons aussi la joie de proposer des mini-camps à Saint Paul Mont Penit pour cet été. Plaisir, partage, rires et nature seront les maîtres mots !



LES GRANDS (6 à 12 ans)

Les fiches de réservation sont disponibles sur le site : www.stetiennedubois85.fr

Pour tous renseignements, réservations et inscriptions :

Mail : lespitchounes85670@orange.fr

Marlène Loisy, directrice à Saint Etienne du Bois : 06 77 76 41 70

Cindy Kern, directrice à Palluau : 06 71 09 13 28

Animation Jeunesse

Pour permettre aux ados de profiter pleinement de leurs vacances d'été, le service jeunesse de la mairie de Saint Etienne du Bois organise des activités variées, pour tous les goûts. Les activités sont ouvertes aux jeunes des communes de : Maché, Apremont, Saint Paul Mont Penit, Grand'Landes, Palluau, La Chapelle Palluau, Falleron, Beaufou et Saint Etienne du Bois.



Les activités débuteront le mercredi 7 juillet jusqu'au 6 août, puis reprendront du 23 au 31 août.

Du lundi au vendredi, les jeunes de 10 à 13 ans et de 14 à 17 ans auront la possibilité de participer à des sorties (accrobranche, paintball...), des stages à thème et des courts séjours.

4 mini-séjours au programme :

- « Tiens bon la barre » (12/15 ans), avec de l'accro-mât à Rochefort.
- « Tiens bon la rame » (12/14 ans), avec du canoë à Sallertaine.
- « Tiens bon les rênes » (10/13ans), avec de l'équitation.
- « Tiens bon le cap » (14/17ans), avec pilotage de drone et escape Game, en réalité virtuelle, à Chambretau.

Le programme est disponible sur : <https://www.stetiennedubois85.fr/>. Il est conseillé de s'inscrire, soit en retournant le bulletin d'inscription au service jeunesse, soit en procédant à l'inscription en ligne.

Les activités pourront se réaliser sous réserve des contraintes sanitaires.

CONTACT : Service Jeunesse - CHOUIN Elodie (directrice) - 07 89 71 36 40 - animjeunes1017@gmail.com
Mairie, 2 place de l'église 85670 Saint Etienne du Bois

OGEC « Notre Dame du Sacré Cœur »

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association loi 1901 qui a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Nous sommes actuellement 8 parents d'élèves. Nous nous réunissons environ une fois par mois. Comme beaucoup, nous avons dû nous adapter en réalisant une partie de nos réunions en visio-conférence.

Tout au long de l'année, de petits travaux ont été faits par l'équipe OGEC afin de réparer, d'améliorer l'environnement des enfants. En fin d'année, nous avons pu organiser des travaux plus conséquents comme par exemple le remplacement d'une dalle nantaise.

De ce fait, pour subvenir aux besoins financiers de l'association, nous avons organisé pour la troisième année une vente de saucissons. UN GRAND MERCI aux familles ainsi qu'à l'équipe éducative pour leur participation. Cette vente aura été comme chaque année un grand succès !

Malheureusement dans le contexte actuel, il nous a été impossible d'organiser nos traditionnels LOTO et KERMESSE de fin d'année. Dès que la situation nous le permettra nous aurons le plaisir de vous accueillir à ces différents évènements.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement donner un coup de main ?

Contactez l'équipe à l'adresse mail suivante : ogec.seb@gmail.com. Nous avons besoin de vous !

Bonnes vacances !!

L'équipe l'OGEC.



Vivre à Saint Etienne du Bois



Matinée sur la Vendée

Ecole Privée « Notre Dame du Sacré Cœur »

L'année scolaire 2020-2021 aurait pu être monotone, triste et décourageante ; mais pas du tout ! Toute l'équipe de notre école se mobilise et innove pour proposer aux enfants des moments forts de convivialité. Ainsi, la crise sanitaire ne nous a pas empêchés de vivre des événements marquants ! Voici quelques exemples :

Temps fort de Noël



En décembre, nous nous sommes retrouvés à l'Eglise, dans le respect des gestes barrières et du non brassage afin de comprendre le sens de Noël. Nous avons chanté et mimé dans une ambiance festive ! A l'école, nous avons eu la visite impromptue du Père-Noël accompagné de son lutin. Petit temps de chansons et distribution de petits présents pour tous (livres et chocolats) !

Matinée sur la Vendée

Le samedi 16 janvier, c'était une matinée d'école sur le thème de la Vendée. Au programme, ateliers divers autour de notre beau département : re-découverte des drapeaux de la Vendée et de St Etienne du Bois, expérimentation des jeux populaires d'autrefois, écoute de contes traditionnels, rencontre avec nos traditions et les expressions en patois, dégustation de notre fameuse brioche vendéenne.

La course du Vendée Globe

Depuis novembre, toutes les classes suivent la magnifique course du Vendée Globe. Cela donne de multiples occasions d'approfondir des notions scientifiques : construire des voiliers, avancer avec peu de vent, trouver l'équilibre malgré une tempête, ...



L'école fait son carnaval

Le vendredi 19 février, tous les élèves sont arrivés déguisés ! Dans toutes les classes, il y a eu un escape-game avec des défis à relever ! Tous les élèves sont sortis vainqueurs des épreuves et les trésors ont été dévorés !



Dans chaque classe, les projets se poursuivent : suivi du décollage de la fusée avec Thomas Pesquet en CE-CM, missions du passeport du civisme en CM2, parcours littéraire avec Moquette la chouette vendéenne en GS-CP, mathématiques-plaisir en CP-CE1, découverte d'œuvres d'art en maternelle, pratique du tennis de table et bien d'autres... Tous les grands moments vécus dans notre école sont à découvrir sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://stetiennedubois-notredame.fr/> Au plaisir de vous y retrouver !



Ecole primaire publique « Les Petits Papiers »

Organisation de l'école

- Classe de PS1 / PS2 : Anne DUBOIS (ATSEM : Mélanie)
- Classe de MS / GS : Valérie CLEMENT (ATSEM : Cindy/Corinne)
- Classe CP : Laurence PARTIKA (ATSEM : Jocelyne)
- Classe CE1 : Alice CAPO-BOURDET/Emeline MENARD
- Classe CE2/CM1 : Bertrand LE MEUR (AVS: Isabelle POIRAUD)
- Classe CM1/CM2 : Pascal BANDRY/Christine CURTENAZ
- Directeur : Pascal BANDRY

Une année scolaire 2020/2021 qui se termine avec des projets dont le thème principal était le cinéma

Vers un parcours citoyen de l'élève

- Jardinage à l'école « Fleurir notre école » -classes de maternelle et des sorties « nature »
- Le Passeport du civisme pour tous les CM2
- La sécurité et la SNCF
- Intervention en Prévention Routière

Construire un parcours culturel I

- Projet éducation musicale Cycle 2 (3 classes) avec l'école de musique des Lucs sur Boulogne.
- Découverte du patrimoine local pour toutes les classes
- Projet « cinéma à l'école » avec la réalisation de courts métrages dans les classes avec une équipe professionnelle de Nantes. (UPERCUT-Nantes) et des ateliers pour les 2 classes de maternelle/CP

Projets EPS

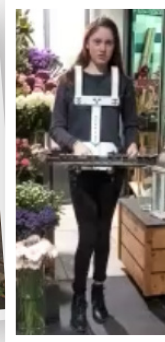
- Initiation Tennis en partenariat avec le club « St Etienne du Bois /Palluau Tennis »
- Initiation Tennis de table avec le club de Beaufou
- Quelques séances de natation à la Piscine du Poiré sur Vie (CE1)
- Activités sur le stade

Un grand merci à l'Amicale Laïque pour son dévouement au service des élèves de l'école, aux parents d'élèves pour leur engagement, à la Communauté de Communes « Vie et Boulogne », à la commune de Saint Etienne du Bois pour l'aide apportée à la réalisation de nos projets.

L'équipe enseignante de l'école



Vivre à Saint Etienne du Bois



La Stéphanoise Musique Danse

La saison 2020-2021 s'achève. Nos musiciens et danseuses privés d'entraînement ont dû s'adapter. Le thème suivant leur a été proposé : «la musique dans la peau, n'importe où, à tout moment et à toute heure ».

Parmi les divers choix, très variés, Patrice a été inspiré par « la mer », Julie « les fleurs », André « la chasse », Mickaël « son camion », Etienne « la famille », Laurent et Philippe « le clair de lune », Jean-Bruno « le vélo », Mélanie et Laura « danse avec les chiens » et Laurent « en duo avec le père Noël ».

Peut-être avez-vous déjà connus ces moments là ? Ce serait intéressant de les partager avec nous. Vous serez les bienvenus.



Les répétitions reprendront les vendredis de 21h à 22h30 à partir du mois de septembre, la semaine suivant l'assemblée générale.

Nous acceptons toutes les personnes motivées, de tout âge, débutantes ou confirmées.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

Marie-Jo Parais - Tél. : 06.27.89.19.99 ou stephanoise85@gmail.com

Ils, Elles, Danses

Bien que deux saisons aient été entachées par le contexte, l'association Ils, Elles, Danses, est plus que jamais motivée pour accueillir la prochaine rentrée. Le lien a été conservé avec l'aide de tout le bureau et de Juliette la jeune professeure. Les réinscriptions des adhérents actuels se feront par voie postale (le dossier sera expédié directement à votre domicile en août), pour les nouvelles adhésions, à retenir :

Samedi 04 septembre de 10h à 12h à la petite salle Beauséjour

L'association Ils, Elles, Danses pour garçons et filles dès 5 ans à adultes, c'est aussi...

Irrésistible	Efficace	Déterminé
Libre	Loyal	Accueillant
Sérieux	Lucide	Naturel
	Emouvant	Sociable
	Sincère	Eblouissant
		Stimulant

Merci à tous les membres du bureau (Maryline, Emilie, Sandrine, Patricia, Aurélie, Guylène, Marie-Laure, Sandra) pour leurs idées, leur gentillesse, leur soutien.

Entrez dans le bureau, nous vous attendons avec plaisir.

**La saison 2021/2022 marquera les 20 ans de l'association
Le bureau vous attend donc nombreux pour attaquer cette super saison.**

Pour tous renseignements : 06 37 20 65 82 Danièle Ménessier, Présidente
www.ilsellesdanses.fr - ilsellesdanses@gmail.com, également notre page Facebook ILS ELLES Danses 85
Vous y découvrirez les informations sur l'association, les photos, les défis réalisés....



USSEPLCP Football

Après un début de saison réussi, pour toutes les catégories, dans leurs différents championnats (avec une mention spéciale pour l'équipe loisirs qui était invaincue en championnat et coupe), celle-ci aura été encore une fois arrêtée avant son terme en raison des conditions sanitaires. La saison sera donc blanche avec aucune montée et descente.

Malgré le fait que les compétitions soient stoppées, nous avons toujours eu la possibilité de faire des entraînements. Pour respecter des protocoles stricts (pas de contact, pas de vestiaire, ballon individuel), les joueurs des différentes catégories ont découvert de nouvelles pratiques (foot golf, base-ball foot,..). Nous remercions tous les dirigeants et éducateurs, qui avec l'aide de notre salarié Adrien Duchesne, ont réussi à s'adapter et proposer des séances ludiques malgré les contraintes sanitaires.

Suite au recrutement d'un éducateur salarié et pour continuer le travail commencé cette saison, fidéliser les jeunes et améliorer la qualité de la formation, des projets sont en cours de réflexion comme la mise en place du P.E.F (Parcours Educatif Fédéral). Il a pour but de sensibiliser les différentes catégories sur plusieurs thèmes : Santé, Engagement citoyen, Environnement, Fair-Play, Arbitrage et règles du jeu.

Concernant la saison 2021-2022, la collaboration avec l'ESPM (St Paul Mont Penit - Maché) continue pour les U12 à U15 avec pour objectif cette année la création d'une équipe U18. Pour les catégories U10-U11 l'entente avec l'ESPM continue également. Pour les

catégories U6 à U9, chaque club reste autonome, tout en travaillant ensemble pour anticiper les années futures. Pour les seniors, notre entraîneur Mickaël Delpierre continuera à gérer le groupe la saison prochaine. Nous le remercions également pour son investissement cette saison malgré l'arrêt des compétitions

Nous remercions tous les bénévoles du club pour leur engagement et leur aide : conseil d'administration, dirigeants jeunes et seniors, barmans, traceurs des terrains, notre arbitre, les supporters qui suivent les équipes le week-end. Nous remercions également, les sponsors et les communes de la Chapelle Palluau, Grand'Landes, Palluau et Saint Etienne du Bois pour leur aide structurelle et financière.

Afin d'étoffer nos effectifs, le club et le groupement sont à la recherche de joueurs pour toutes les catégories. Le club est également à la recherche de bénévoles pour intégrer le conseil d'administration ou les différentes commissions (travaux, sponsors, fêtes, challenge de l'avenir, ...).

Pour plus de renseignement ou si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact par mail à ussep85@orange.fr ou par téléphone : - M. Mickaël Delpierre, entraîneur sénior : 06 15 79 63 57

- M. Sylvain Jaunet, co-président : 06 80 14 80 68

- M. Marc Guillet, co-président : 06 22 50 49 09



Saint Etienne Palluau Tennis

La saison sportive arrive à sa fin et ce fût une année compliquée. Le club a dû s'adapter aux protocoles et règles sanitaires et faire face aux phases de confinement pour garder contact avec ses licencié(e)s.

Notre objectif était de rester proche de nos adhérents. Nous avons donc proposé des animations et des cours en extérieur durant toute la phase des fermetures de salles omnisports. Nous avons recherché des partenaires qui ont permis à nos adhérents d'avoir jusqu'à 30 euros de remboursement sur leurs cotisations. Des polos ont été confectionnés et offerts gratuitement grâce à notre sponsor local.

Tout ceci a été possible grâce à l'investissement des bénévoles et la fidélité/compréhension des adhérents. Mais aussi par la réactivité de la Mairie pour avoir remis en état les terrains extérieurs le plus tôt possible.

Notre 7^e saison débutera en septembre avec des journées découvertes, gratuites et ouvertes à tous. De nouvelles formules verront le jour pour que chaque pratiquant, loisir ou compétiteur, y trouve son compte. Grâce à nos partenaires, les licences seront jusqu'à 100% remboursées.

Les entraînements sont effectués dans la salle de sport de Palluau, le mercredi entre 10h30 et 23h et le samedi de 8h30 à 13h. Nous proposons du baby-tennis pour les 3/4ans, de la galaxie tennis pour les 5 à 11 ans, une école de tennis pour les 12 à 18 ans, des cours adultes hommes et femmes compétitions et loisirs. Le club va lancer une école de tennis pendant l'été car nous estimons que le sport en club se pratique toute l'année.

Les terrains extérieurs restent ouverts à la réservation via l'application TEN'UP pour un maximum de 5€/h par terrain, en fonction de la saison. Vous avez la possibilité également de prendre une cotisation été, qui vous permet de réserver un court gratuitement et d'avoir accès à du matériel et des balles.

Rejoignez un club dynamique et proche de ses adhérents.

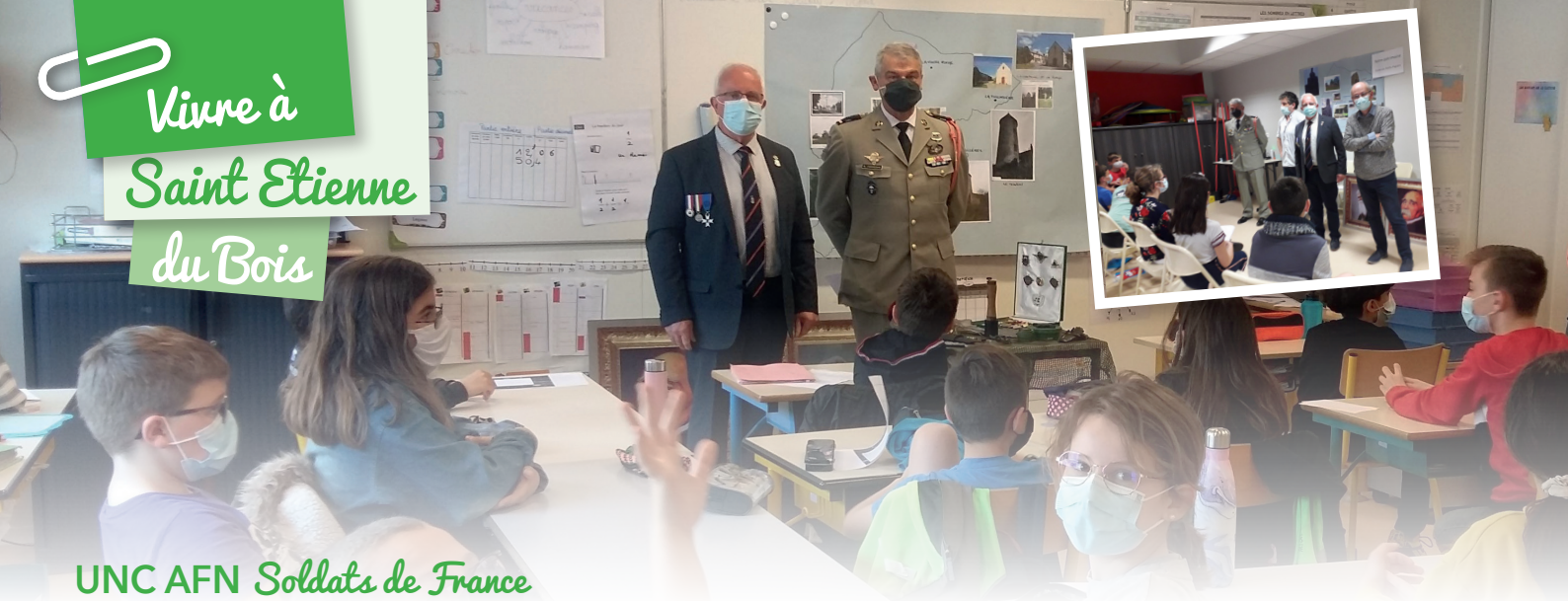
Contact : SEPTennis85670@gmail.com ou 06.72.33.17.76.



Le Bureau SEPT.



Vivre à Saint Etienne du Bois



UNC AFN Soldats de France

Devoir de mémoire et passeport du civisme

La commune de Saint Etienne du Bois a choisi d'adhérer à l'association des maires du civisme pour mettre en place un passeport du civisme pour les élèves de CM2 avec des actions obligatoires sur 5 thèmes. En Mars dernier, l'accent a été mis sur le DEVOIR DE MEMOIRE.

Avec l'armistice du 22 Juin 1940 et l'arrivée de Pétain à la tête de la France, un formidable élan d'opposition va naître, la Résistance! Comment ne pas se souvenir ! Ainsi, pour mieux faire comprendre et faire prendre conscience aux enfants de la commune de l'importance de cette mémoire, ciment de groupe et de la communauté, plusieurs actions ont été mises en place !

Le 30 mars et le 2 avril dernier, trois "ambassadeurs" sont intervenus dans les classes de CM2 des deux écoles de la commune. Chaque groupe avait préparé la visite avec les enseignants, listé des questions. Ces trois ambassadeurs n'avaient pas été pris au hasard. Le premier à s'exprimer Bernard Coulon-Febvre, président de l'association locale UNC, accompagné du drapeau des déportés, des portraits du père Brottier et de Clémenceau, rappela l'histoire de l'association des anciens combattants, de sa mission lourde de sens depuis 14-18, du devoir de se souvenir des 110 Poilus, des 6 morts de 39-45. Il a mis l'accent aussi sur son rôle aujourd'hui de militer pour que le souvenir

ne s'éteigne pas, de l'engagement de chacun, petits et grands pour que jamais de telles horreurs ne reviennent en France. Il cita comme exemple l'engagement de Ghislain, Porte-drapeau de 16 ans depuis quelques années... Puis, Bertrand PARRENIN, Adjudant-chef, ancien instructeur dans les parachutistes, médaillés pour de multiples interventions au quatre coins du monde présenta son témoignage, ses souvenirs matériels. Les enfants ont découvert l'importance des missions comme les siennes, loin d'être un jeu, mais bien un sacrifice, un devoir au service des autres. Du Tchad au Cambodge, ce fût aussi bien un cours de géographie que de géopolitique ! Et pour terminer, Laurent Charrier, conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine, professeur d'histoire géographie, est revenu sur les questions d'histoire, sur la Résistance en Vendée, sur le rôle que chacun peut jouer face aux injustices !

L'objectif a été atteint ! Tous ont été acteurs des débats ! Les questions, les remarques ont conclu ces temps forts. Les enfants ont compris, que chacun a un rôle important à jouer; que notre démocratie est fragile et mérite toute notre attention et notre intérêt. Et que même, si voter, reste aujourd'hui, encore, le meilleur bouclier; se souvenir, faire le devoir de mémoire, reste une arme fondamentale pour nous protéger !

Avec l'arrivée de 9 nouvelles recrues, l'association compte 88 adhérents en 2021 : 18 AFN, 2 OPEX, 4 veuves, 61 soldats de France, 1 jeune génération, 1 membre associé et 1 conjoint de soldat de France.

A noter : L'assemblée générale est prévue le 3 Juillet 2021.

Contact : Bernard Coulon-Fèbvre, président, au 06 82 17 93 54

la Saint Hubert Stéphanoise

Chasseur, pas chasseur, anti-chasse ? A la campagne, tout le monde connaît un chasseur. À Saint Etienne du Bois, il existe une société communale de chasse depuis l'entre-deux guerres. À cette époque, les gens chassaient librement venant sans autorisation sur les terres. Les propriétaires décidèrent à la quasi-unanimité de créer une société communale : la SAINT HUBERT STEPHANOISE était née. Dans les années 70, il y avait environ 80 sociétaires. Ce nombre croit au-delà de 100 dans les années 80. Actuellement une quarantaine de membres (moyenne d'âge de 67 ans) profitent d'une superficie de d'à peu près 2000 hectares. Le budget annuel tourne autour de 10 000 €. Nous accueillons cordialement tout nouveau candidat. Nous l'accompagnerons lors de ses premières sorties pour lui montrer -non pas tout le gibier- mais, le territoire de chasse. La pratique de la chasse inclut le petit gibier en chasse devant soi et le gros gibier en battue (25 bracelets de chevreuils et sangliers). Il est fini le temps des gibecières pleines ! Le loisir pratiqué doit se faire avec respect et pondération. La finalité étant des sorties sportives, responsables, conviviales, et mot à la mode : éthique !

Contact : James DUPONT, président, au 07 86 87 19 83

Association les Colombes

Promenade sur la côte

Les résidents de l'Ehpad ont besoin de vous...

L'association les Colombes dont l'objectif est de favoriser l'animation sociale, culturelle et touristique auprès des résidents de l'Ehpad, a besoin de bénévoles !

Vous avez un peu de temps ? Beaucoup de motivation ? et vous souhaitez les mettre au profit de nos aînés ? Alors rejoignez-nous : pour simplement discuter avec les résidents, faire une partie de scrabble ou des promenades en extérieur...

Depuis plus d'un an, les résidents de l'Ehpad vivent au rythme des contraintes sanitaires qui leur sont imposées, alors aujourd'hui, il est temps de leur offrir du temps, des ballades, des échanges, des sourires...

Par définition, le bénévole est heureux. Il rayonne. Son plaisir est de rendre service, participer, organiser, suggérer et de voir le sourire de ceux qui bénéficient de tant d'efforts. Si vous vous reconnaissez dans ces quelques lignes, vous êtes les bienvenus au Colombier ! Appeler nous au 02.51.98.68.68 ou envoyer un mail à animationlecolombier@orange.fr

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à l'amélioration du quotidien des résidents, mais également des soignants grâce à leurs attentions (masques, visières, dessins des enfants, mots de réconfort...) qui nous ont touché et qui ont permis à l'équipe de se sentir soutenue, pendant cette crise.

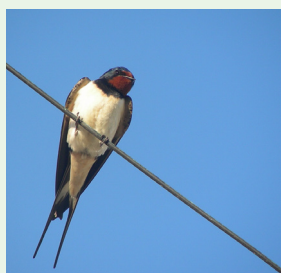
Nadège GUILLONNEAU - Animatrice



Une partie de scrabble

Les hirondelles : un indicateur de la qualité de vie à Saint Etienne du Bois

Avec le retour des beaux jours nous guettons le retour de ces merveilleux oiseaux. L'hirondelle, c'est bien connu, fait le printemps !



crédit photo : Stéphane Rapin

En Vendée, depuis près de 20 ans, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) procède au comptage des hirondelles sur 7 communes dont Saint Etienne du Bois pour étudier leur évolution. Il s'agit de repérer les nids occupés d'une année sur l'autre par les 2 espèces nicheuses. Près de 65 couples sont ainsi suivis sur notre commune.

L'hirondelle de fenêtre, noire et blanche, plutôt trapue, installe son nid arrondi sous les rebords des de toit ; on la trouve plutôt en centre-bourg, notamment rue Clémenceau.

L'hirondelle rustique, plus longiligne, à la gorge orangée et à l'extrémité de la queue effilée, fait son nid à l'intérieur des bâtiments agricoles, garage, porche... Elle est présente dans de nombreux villages.

Nichant au plus près des hommes, l'hirondelle se nourrit exclusivement d'insectes, faisant d'elle une véritable alliée du jardinier et de l'agriculteur. Et pourtant, l'espèce est menacée avec une chute des effectifs (moins 30 %) en 15 ans. Les causes sont connues : disparition des zones humides, destruction des habitats, pesticides... Un comble pour celle qui nous rend un

« service insecticide » à domicile, gratuit et naturel (un couple nourrissant ses petits capturent plus de 2000 insectes par jour).

L'an passé, pour la 1 ère fois à Saint Etienne du bois depuis 15 ans, nous avons observé une remontée sensible des effectifs. Ceci grâce à la prise de conscience et aux efforts de tous : action communale « zéro-phyto », amélioration des pratiques agricoles, préservation des habitats, politique de protection de l'environnement, gestes éco-citoyens...

A noter l'action concertée autour de la réhabilitation de l'ancien fournil de la rue Clémenceau où nichait une 15 zaine de couples d'hirondelles rustiques. Une concertation entre la Mairie, l'architecte, le bailleur social et la LPO a prévu un espace pour la mise en place de nids artificiels (dites « mesures compensatoires ») qui devraient permettre aux hirondelles de retrouver un site de nidification adapté.

Une bonne nouvelle... puisque la présence d'oiseaux communs est un indicateur de qualité de l'environnement et reflet de bonnes pratiques. Alors vive les gestes éco-citoyens et l'oiseau libre ! C'est bon pour notre santé, notre cadre de vie, notre porte-monnaie, le plaisir des sens et pour nos amis les oiseaux.

Si vous vous intéressez aux oiseaux, contacter : Richard-Pierre Williamson (Le Chiron) - 06 44 31 00 44 - rwilliamson@orange.fr

NB : La Loi de 1976 protège l'hirondelle, sa destruction (ou celle de son nid) étant passible d'une amende voire d'une peine d'emprisonnement.



CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand-Lieu

Ce portrait de jardinier a été réalisé dans le cadre de l'opération bienvenue dans mon jardin au naturel, programme financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le SAGE Vie et Jaunay et le Syndicat de bassin versant de Grand-Lieu.

PORTRAIT DE JARDINIER



Chez Frédéric Segrétin, à Saint-Etienne-du-Bois

Autrefois responsable des agents des espaces verts dans les collectivités, Frédéric a aujourd'hui créé une société (Terra Aménité) avec l'objectif de transmettre ses connaissances environnementales et paysagères à un public diversifié : accompagnement des collectivités, formations, ateliers, chantiers participatifs, animations et conférences. (Plus d'informations sur le site internet <https://www.terra-amenite.fr/>)

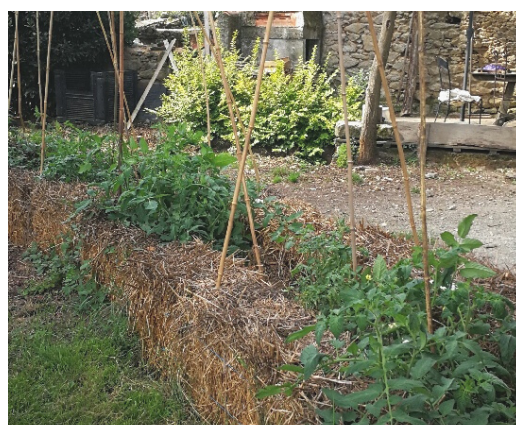
« Avec mon jardin, je vise l'autonomie alimentaire et énergétique. »

Son potager se constitue de bacs de paille sur le principe des lasagnes, en alternant à l'intérieur du foin vert et du foin sec pour respecter les couches de carbone et d'azote. Cette technique permet la rétention d'eau limitant ainsi fortement le besoin en arrosage. Frédéric pratique aussi la gestion différenciée, c'est-à-dire qu'il gère les différents espaces naturels du jardin en fonction de leurs besoins avec un entretien régulier sur certains espaces, une seule fauche annuelle en septembre sur d'autres, du pâturage extensif sur des espaces clôturés,...

« J'aménage des espaces pour la biodiversité. »

Frédéric souhaite favoriser la biodiversité en appauvrissant des espaces : une prairie pauvre en nutriments va attirer une flore typique dite oligotrophe, attirant ainsi d'autres espèces d'insectes et formant donc une chaîne alimentaire plus complexe.

« Mon jardin, c'est mon terrain de jeu, j'expérimente des techniques de gestion, je réalise des aménagements naturels et je le laisse aussi s'autoréguler. »



Frédéric réalise à titre expérimental une serre enterrée appelée Wali pini, originaire d'Amérique du Sud. Grâce aux calories et à la chaleur du sol, les wali pini permettent de réaliser des semis précoces ou d'avoir des salades toute l'année.

L'association locale ADMR du service d'aide de Palluau, intervient sur les communes de Grand'Landes, Palluau, Saint Etienne du Bois et St Paul Mont Penit. Nos services s'adressent auprès des personnes âgées, des personnes en situation d'handicap, des familles et des enfants.

L'association compte 12 aides à domicile. Elles effectuent les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, aide aux courses et aux repas, accompagnement lors de rendez-vous, ...), l'entretien du logement et du linge ainsi que la garde d'enfant à domicile.

Notre équipe compte également d'autres professionnels sur le site du comité de secteur Pays Vie et Boulogne.

Mélanie Rouet Valin, hôtesse d'accueil, vous accueille au téléphone de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30.

Emmanuelle Cougnaud, assistante de secteur, réalise l'évaluation à domicile des besoins clients, de réévaluation du plan d'aide ainsi que la planification des interventions. Emmanuelle, vous accueille lors de la permanence à la maison des services le mercredi matin de 9h à 12h.

Muriel Dufour, responsable de secteur, encadre les aides à domiciles et coordonne les situations complexes

Nous joindre :

02 51 31 82 42 - mail : paysvieetboulogne@admr85.org



Consultez notre site internet :
www.tremplinacemus.fr



Association intermédiaire **TREMPLIN**
16, rue de l'Ancien Prieuré
85170 LE POIRE SUR VIE
☎ **02.51.06.41.59**
accueil@tremplinacemus.fr



A la recherche d'un emploi

Une solution pour accéder à une vie professionnelle active...

N'hésitez pas prendre contact via la page Facebook : <https://www.facebook.com/tremplin.emploi85170/>

Des missions de travail

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en fonction de vos disponibilités et en lien avec vos compétences.

Un accompagnement dans votre parcours

Un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel par des :

- entretiens individuels,
- évaluations en situation de travail,
- supports et informations mis à votre disposition,
- ateliers collectifs proposés (informatique, SST, PSC1, simulation d'entretien d'embauche, prévention routière...).

ELUS

Maire : Guy AIRIAU

- 1ère adjointe : Catherine COULON-FEBVRE
- 2ème adjoint : Claude ROUSSEAU
- 3ème adjoint : Brigitte CAILLAUD
- 4ème adjoint : Landry PENISSON
- Conseiller délégué : Laurent CHARRIER
- Conseiller délégué : Freddy RAUTUREAU

CONSEIL MUNICIPAL

AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CHARRIER Caroline (suppléante), CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PROUX Jérôme, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, THOUZEAU Dominique (suppléant), VIAUD Séverine, VIDAL Marie.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

AIRIAU Guy, COULON-FEBVRE Catherine

LE PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif : COUDRIN Marie - JAUFFRIT Angélique
LELOUP Christelle - PONZO Marjorie

Services techniques : DUFAYET Luce - LEBRETON Jérôme - MORILLEAU Mickaël - PARAIS Maxime - REMAUD Thierry

Services scolaires et péri-scolaires : CHOBLET Pierre - CHOUIN Elodie (directrice des animations jeunesse).DAVIET Priscillia - DIERCKENS Jocelyne - DUFAYET Luce - GUILBAUD Isabelle - KERN Cindy (Directrice de l'accueil de loisirs) - KOZDEBA Séverine (Responsable du Restaurant scolaire et de la garderie) - LOISY Marlène (Directrice de l'accueil de loisirs) - MAINGAUD Cindy - MECHIN Olivia - MENARDEAU Isabelle - MORINIÈRE Mélanie - MUSSET Audrey - RABILLER Pélagie - RAFFIN Mélanie.

LES SERVICES

MAIRIE

2 place de l'Eglise - Tél. : 02 51 34 52 11
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Lundi, Mardi: 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h30
Samedi : 9h à 12h
Fermée tous les après-midis pendant les vacances scolaires
Mail : mairie.stetiennedubois@wanadoo.fr
Site internet : www.stetiennedubois85.fr

SANTE

MAISON MEDICALE

6 place de l'Eglise - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

DOCTEURS 02 51 06 34 47
M. PRAUD Jean-Baptiste
Mme NALLET Adélaïde
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 14h à 18h

KINÉSITHÉRAPEUTE 06 26 21 60 48
M. CHOUIN Rudolph

OSTÉOPATHE 07 87 10 58 15
M. MOUSSARD Benoît

PODOLOGUE / PÉDICURE 02 51 06 52 53
Mme DELAUNAY DUGAST Elisabeth

CENTRE DE SOINS 02 51 98 54 78
Permanences à Saint Etienne du Bois les mardis, jeudis et samedis sur rendez-vous

PHARMACIE

Mme LOCTEAU-OUVRARD Amandine 02 51 34 51 81
3 place des Anciens Combattants
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

SERVICES SOCIAUX

ADMR

8 Ter rue Moulin du Terrier 85670 PALLUAU 02 51 05 91 17

AMARILLYS

(Service de Soins à Domicile pour personnes âgées) 02 51 98 57 63

ASSISTANTE SOCIALE

32 rue Moulin du Terrier 85670 PALLUAU 02 28 85 76 40
sur rendez-vous cms.palluau@vendee.fr

32 rue des Chênes 85170 LE POIRE SUR VIE 02 28 85 74 40
sur rendez-vous cms.lepoire@vendee.fr

EHPAD LE COLOMBIER

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
2 rue de la Violière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS 02 51 98 68 68

EHPAD ST PIERRE

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
La Maladrie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS 02 51 98 51 51

POLE EMPLOI

candidate : 3949 / employeur : 3995
Agence de Challans - 40 rue Pierre Gilles de Gennes 85300 CHALLANS

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES PRIMAIRES

École Publique « Les Petits Papiers » 02 51 34 53 93
Directeur : Pascal BANDRY
10 Lotissement des Acacias - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

École Privée Notre Dame du Sacré Cœur 02 51 34 53 64
Directrice : Alexandra LAMELOT
14 rue de l'Abbé Ténèbre - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

RESTAURANT SCOLAIRE 02 51 34 52 11
GARDERIE PÉRISCOLAIRE 02 51 34 51 64
1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Pour toute correspondance : enfance.seb85@orange.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

ALEOP, antenne régionale de la Vendée 02 51 44 76 10
40 rue du Maréchal Foch - 85923 LA ROCHE SUR YON cedex 9
Aleop85@paysdelaloire.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

- Site de Saint Etienne du Bois « Les Pitchounes »
1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Directrice : Marlène LOISY 06 77 76 41 70

- Site de Palluau « Jeux m'éclate »
1 A rue du Général de Gaulle 85670 PALLUAU
Directrice : Cindy KERN 06 71 09 13 28
Pour toute correspondance : lespitchounes85670@orange.fr

ANIMATION JEUNESSE

Directrice : Elodie CHOUIN 07 89 71 36 40
Pour toute correspondance : animjeunes1017@gmail.com

RENSEIGNEMENTS DIVERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Z.A. de la Gendronnière, 24 Rue des Landes,
85170 LE POIRE SUR VIE 02 51 31 60 09
www.vie-et-boulogne.fr

• **Service Environnement** (ordures ménagères, déchetterie...)
environnement@vieetboulogne.fr 02 51 31 67 33

• **Réseau des Médiathèques** (mediatheques.vieetboulogne.fr)
Saint Etienne du Bois, 9 Place des Anciens Combattants
Ouverture : mercredi de 16h30 à 18h
vendredi de 17h30 à 19h
dimanche de 10h à 12h

• **Espace France Services** 02 51 98 51 21
26 rue Georges Clemenceau 85670 PALLUAU
france-services@vieetboulogne.fr
Ouverture : mardi à vendredi 9h/12h30 et 14h/17h30
Samedi 9h/12h30

NOTAIRES 02 51 34 54 88
5 Place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

STGS (Service de l'Eau) 02 51 98 06 12
16 rue Gustave Eiffel - ZA la Gendronnière, 85170 LE POIRE SUR VIE

TOURISME

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

• **CAMPING « La Petite Boulogne » ***** 02 51 34 54 51
40 emplacements - Piscine chauffée - WIFI - Location Mobiles
Homes, Chalets - Borne pour accueil et emplacement de vidange
pour les camping-cars

CHAMBRES D'HÔTES / GÎTES

• **La Borderie de la Marchaizière** 02 51 31 05 77
M et Mme VIAUD Jean-Yves - La Marchaizière
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Closerie de la Glossetière** 06 88 30 42 08
Mme PARRENIN Pascale - 21 La Glossetière
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Parenthèse** 06 66 66 39 26
5 Rochequairie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte SO'Délices - Vendée** 06 31 19 45 72
1 La Lande 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte de la Forge M. JOUFFRY David** 06 50 98 88 95
12 Le Marché Nouveau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte Bio d'Ellijot (Gîte de France)** 02 51 37 87 87
63 La Chênellerie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte Le Calme - M. GUILLET Claude** 06 81 62 82 93
23 Les Emerillères 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte La Clé des Champs - Mme ROCHETEAU Line** 06.21.37.04.12
12 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

VIE ASSOCIATIVE

• AMICALE LAIQUE

Grégory FENNETEAU, Président
27 Les Emerillères 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
amicalement85@gmail.com

• ANCIENS COMBATTANTS - SOLDATS DE FRANCE

Bernard COULON-FEBVRE, Président 06 82 17 93 54
3 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• APEL (Association Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Caroline CHARRIER, Présidente
8 rue des Tilleuls 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
apel.stetiennedubois85@gmail.com

• A.S.S.L. (Association Stéphanoise Sport et Loisirs)

KAMPERS-MANHE Brigitte, secrétaire 06 18 10 13 04
Salle APS - Rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
assl85@orange.fr

• ATHANASE DE FRANCE

Athanase TURBÉ, Président 06 60 80 13 50
24 Les Emerillères 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
lesathanasedefrance@gmail.com

• BASKET Pays de Palluau

Christophe RABILLER, Président 06 33 22 77 21
4 La Vieille Roche 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• CLUB DU BOCAGE (Ass.Familles Rurales)

Martine AUBRY, Trésorière 06 78 46 12 98
3 rue du Querruy 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• COMITE DES FETES

Jean-Pierre PRAUD, Président 06 31 59 01 11
cf-saintetiennedubois-85@orange.fr

• DANSER DISCO

Marianne CHATEIGNER, Présidente 06 76 73 88 90
10 la Grande Villeneuve 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
danser.disco@orange.fr

• ECHANGE VENDEE-AIN Adultes

Robert COULON-FEBVRE, Président 06 13 43 24 73
6 rue des Violettes 85170 DOMPIERRE SUR YON

• ECHANGE VENDEE-AIN Jeunes

Sabine GAUTHIER, Présidente 06 70 45 01 11
echangesvendeeainjeunes@gmail.com

• FORGE CREATIVE

laforgecreative@lilo.org

• GAULE STEPHANOISE

Mickaël BRARD, Président 06 22 93 05 56
1 Place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
mickaelbrard@orange.fr

• ILS ELLES DANSES

Danièle MENESSIER, Présidente 06 37 20 65 82
7 rue Clémenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
ilsellesdances@orange.fr

• LES COLOMBES

Gilles DOUILLARD, Président 02 51 98 68 68
EHPAD Le Colombier 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• OGE (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Sabrina BATY, Présidente 02 51 34 53 64
ogec.seb@gmail.com

• PROTECTION CIVILE DE VENDEE

Antenne de Saint Etienne du Bois 06 88 78 14 44
Julien AMIAUD, responsable d'antenne
23 Villegaie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
stetiennedubois@protection-civile-vendee.org

• RAZMOKETS

Delphine RIPALTY, Présidente 06 01 93 23 83
13 rue du Querruy 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• SEPT (St Etienne Palluau Tennis)

David MAINGAUD, Président 06 72 33 17 76
3 Chemin des Iles 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
SEPTennis85670@gmail.com

• STEPHANOISE MUSIQUE DANSE

Marie-Jo PARAIS, Présidente 06 27 89 19 99
2 place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
stephanoise85@gmail.com

• USSEP LCP FOOTBALL

Marc GUILLET, Co-Président 06 22 50 49 09
Sylvain JAUNET, Co-Président 06 80 14 80 68
ussep85@orange.f

Ce bulletin a pu être réalisé grâce à la coopération des artisans et entreprises annonceurs.
 Merci pour leur participation.

Cycles o' vent



Mr Eric Néven
 6^e le marché nouveau
 85670 Saint-Etienne-du-Bois,
 07.70.17.48.97



Bellet Sylvain
MAÇONNERIE
 Z.A. le Roussay
 Saint-Etienne-du-Bois
 06 48 32 97 32
 bsm85@hotmail.fr



PERMIS B / FORMATION AAC (dès 15 ans)
 FORMATION CYCLO (BSR)
 PERMIS MOTO A1 & A2 (2 pistes privées)
 FORMATION PASSERELLE A2-A
 PERMIS REMORQUE BE / FORMATION B96
 AUDIT DE CONDUITE & PERFECTIONNEMENT

www.savage-formation.com
 savage.formation@wanadoo.fr

LE POIRE SUR VIE - ST ETIENNE DU BOIS - LEGE
 02 51 31 68 23 - 06 11 95 52 31



Automobiles du Roussay

Nicolas RORTHAIS
 2 rue de La Chaussée
 ZA Roussay
 85670 St Etienne du Bois
 Vente de véhicules neufs et occasions
 Entretien & réparation toutes marques **MOTRIO**
 Tel : 02 28 85 41 56
 contact@automobilesduroussay.fr



PLOMBERIE
 SANITAIRE
 ÉLECTRICITÉ
 CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
 ÉNERGIE RENOUVELABLE
 ZINGUERIE
 ENTRETIEN
 SERVICE APRÈS-VENTE

1 rue du Champ Gardon - ZA du Gué au Chaud
 85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
 02 51 06 02 87 - 06 81 14 96 67
 sarlordonneaudugast@orange.fr



VIVECO
 Jean-Luc KOZDEBA
 85670 ST ETIENNE DU BOIS
 7 Place des anciens combattants
 leptimarche.85@orange.fr
 02 51 34 57 84

BOUCHERIE
 CHARCUTERIE
 FRUITS ET LÉGUMES
 PRESSE
 GAZ
 FLEURS
 RELAIS POSTE

Alimentation générale - Livraison à domicile

Menuiserie Charpente Isolation Agencement



02 51 98 63 66
 St Etienne du Bois

Fabrication Pose Menuiserie Charpentes
 2, rue du Champ Gardon - ZA du Gué au Chaud
 fpmc.aucoin.franck@orange.fr

ARTIPOLE



MONROC
 Essieux - Suspensions - Freins
 14 Le Gué au Chaud - 85670 Saint-Etienne-du-Bois
 Tél. 02 51 98 52 07 - Fax 02 51 98 59 89
 www.monroc.com - administration@monroc.fr

Imaginons ensemble
 un jardin qui vous ressemble



Anthony CHENEAU
 3 Le marché Ripoché
 85 670 Saint-Etienne-du-Bois
 06 10 58 08 83
 artmonypaysage@orange.fr

Création/Entretien



SARL MENUISERIE GUITTET
 MENUISERIE BOIS, ALU, PVC - CHARPENTE
 CUISINE - AGENCEMENT - RÉNOVATION

10 bis, rue du Stade
 85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
 Tél. : 02 51 34 54 94
 Port. : 06 34 25 42 82
 g.menuiserie@free.fr

SG BOIS

Charpente - Menuiserie - Maison ossature bois



La Tulevrière
 85670 Saint-Etienne-du-Bois
 02 51 46 53 16 - 06 11 76 25 31
 www.sg-bois.com

JALYSTAXIS

fusion de
 PALLUAU AMBULANCES
 TAXIS MARIE-THÉRÈSE

02 51 98 51 74
 PALLUAU - ST ETIENNE DU BOIS

Toutes distances
 (Gare • Aéroport)
 Hospitalisation
 Consultation
 Véhicule 9 places

6 rue du Moulin terrier
 85670 PALLUAU
 jalys.taxis@gmail.com

TAXIS CONVENTIONNÉS

Créations et entretiens d'espaces verts
 Elagage - Clôtures
 Dallage - Maçonnerie - Enrobés
 Bétons décoratifs



Tél. 02 40 04 98 16
 Port. 06 80 25 06 17

2 rue du Bois Fleuri
 44650 LEGÉ
 Mail : paysage.sud-loire@wanadoo.fr



maison **pérocheau**
 MARBRERIE depuis 1845
 POMPES FUNÈBRES

PALLUAU - 02 51 07 01 53 www.funeraire-vendee.fr

Aurélien Motoculture Legéenne

Vente
 Entretien
 Réparation
 Motoculture
 et Cyclos




Sarl AML Z.I.
 du Roussillon
 44650 LEGÉ
AURÉLIEN MINAUD
 TÉL. 02 40 78 02 49 - PORT. 06 71 31 66 56

électricité - plomberie - chauffage - climatisation - zinguerie - dépannage



mj
 7, La Seillerie
 85670 St Etienne du Bois
 06 42 17 28 38
 eurl.montassier.julien@gmail.com

montassierjulien